

Paris, le 28 janvier 2020

Epargne Retraite Swiss Life annonce les premiers succès commerciaux de son PER individuel et lance sa nouvelle offre SwissLife PER Entreprise

Trois mois après son lancement, SwissLife PER Individuel, la nouvelle offre d'épargne retraite conçue dans le cadre de la loi PACTE, rencontre un vrai succès auprès des épargnants : avec 13 500 contrats commercialisés au 31 décembre 2019 (soit 16 % de part de marché en nombre de contrats et 25 % en termes de collecte), Swiss Life se positionne plus que jamais comme un acteur de référence en épargne retraite auprès des particuliers comme des travailleurs indépendants.

Fort de ce succès, Swiss Life annonce la sortie de son PER Obligatoire, SwissLife PER Entreprise, qui permet aux chefs d'entreprise et à leurs collaborateurs de préparer leur retraite dans les meilleures conditions. En effet, depuis le 1^{er} octobre 2019, dans le cadre de la loi PACTE, les règles de l'épargne retraite entreprise ont évolué pour la rendre plus flexible, plus avantageuse et plus attractive.

Un nouveau dispositif attractif pour le chef d'entreprise et ses collaborateurs

Les dispositifs d'épargne retraite actuels ont été réformés par le législateur afin de **simplifier les différents produits existants et d'harmoniser leur fonctionnement** : conditions de déblocage uniformisées, transférabilité totale des produits autorisée, modalités de sorties assouplies. Autant de mesures qui permettent au chef d'entreprise, en se constituant un capital supplémentaire, de **maintenir son niveau de vie une fois à la retraite**.

C'est également pour lui la possibilité de **motiver et fidéliser ses collaborateurs** qui, grâce aux avantages de cette nouvelle loi, bénéficieront d'une meilleure qualité de vie une fois à la retraite.

Enfin, il bénéficie, grâce à ce dispositif, d'une **fiscalité attractive** pour son entreprise : les cotisations obligatoires sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices et exemptées de charges sociales, dans certaines limites.

Une analyse globale et un conseil personnalisé pour faire les bons choix

Convaincu que le **conseil et l'accompagnement sur le long terme**, associés à une offre plus flexible, sont les clés pour rendre l'épargne retraite enfin attractive, Swiss Life continue de se mobiliser pour mettre son expertise au service des chefs d'entreprise. Selon leur niveau de vie et exigences en matière de revenus, un bilan est effectué pour leur proposer une offre adaptée à leur situation et objectifs.

Une analyse globale de la politique sociale peut également être réalisée pour permettre d'intégrer le projet de mise en place du dispositif d'épargne retraite dans le contexte spécifique des objectifs et de la situation de chaque entreprise.

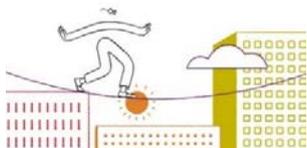
Les plus de l'offre Swiss Life

- Une offre financière complète, adaptée aux besoins des collaborateurs, avec au choix :
 - o Un dispositif de pilotage retraite performant s'appuyant sur l'expertise de notre société de gestion d'actifs, Swiss Life Asset Managers France,
 - o L'allocation libre donnant accès à plus de 500 fonds proposés par les sociétés de gestion les plus reconnues sur la place,
- Un large choix d'options de rentes viagères en fonction de la situation et des objectifs de chacun,
- Des garanties de prévoyance : l'offre Swiss Life inclut une garantie qui préserve le conjoint ou bénéficiaire désigné des aléas des marchés financiers, en compensant une éventuelle moins-value, dans la limite de 75 000 euros,
- Une table de mortalité garantie : pas de mauvaise surprise, Swiss Life garantit la table de mortalité qui sera utilisée pour convertir le capital en complément de retraite versé à vie.

« Je me réjouis des premiers succès de notre nouvelle offre SwisLife PER Individuel, qui témoignent du fort intérêt des épargnants pour ce nouveau dispositif d'épargne retraite plus flexible. Les 13 500 contrats réalisés à fin décembre comportent une part moyenne en unités de compte de 86 % ; c'est un gage de performance sur le long terme et en parfaite cohérence avec l'objectif de la loi Pacte de davantage orienter l'épargne vers l'économie réelle. Dans cette dynamique, nous souhaitons aujourd'hui mettre notre expertise au service des chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs qui auront besoin de se constituer un complément de revenus pour vivre sereinement leur retraite et en toute liberté de choix. » précise **Éric Le Baron**, directeur général de SwissLife Assurance et Patrimoine et directeur de la distribution

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente. www.swisslife.fr



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Contacts presse :

Véronique Eriaud - 06 18 64 33 19 - veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci - 06 33 97 35 69 - pascale.nesci@swisslife.fr

Pauline Moreau - 06 82 14 26 54 - paulinem@oxygen-rp.com